UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE

UFR PSYCHOLOGIE

RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ETUDIANT EN LICENCE ET MASTER PROCEDURE A L'UFR DE PSYCHOLOGIE

LE DISPOSITIF

L'engagement étudiant permet aux étudiantes et étudiants de l'université Caen Normandie engagés au sein d'activités mentionnées à l'article L611-9 du code de l'éducation de demander que les compétences, aptitudes et connaissances, disciplinaires ou transférables, acquises dans l'exercice de ces activités et qui **relèvent de celles attendues dans leur cursus d'étude**, soient validées au titre de leur formation.

Un·e étudiant·e ne peut s'inscrire qu'une fois par cycle (licence ou master) à l'engagement étudiant.

Activités concernées par une reconnaissance dans le cursus de l'étudiant :

- Activité bénévole au sein d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 ou inscrite au registre des associations en application du Code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle ;
- Activité professionnelle, que celle-ci s'exerce ou non au sein de l'université ;
- Activité sportive exercée par les personnes inscrites sur les listes mentionnées à l'article L. 221.2 du Code du sport ;
- Activité militaire dans la réserve opérationnelle ;
- Engagement dans la réserve opérationnelle de la police nationale ;
- Engagement de sapeur-pompier volontaire ;
- Service civique ;
- Volontariat dans les armées ;
- Statut aidant familial ;
- Syndicalisme ;
- Parentalité ;
- Engagement associatif : élus ou membres d'une association à but non lucratif conventionnée avec l'université
- Engagement universitaire : représentants élus des étudiants et des étudiantes (CFVU, CA, CROUS…), emplois étudiants (tuteurs, ambassadeurs, étudiants-relais...).

LA PROCEDURE

1) PHASE DE CANDIDATURE

a) Dépôt de la candidature

L'étudiant·e doit déposer sa candidature à l'inscription à l'engagement étudiant sur la plateforme eCandidat : https://candidatures.unicaen.fr/ecandidat/#!accueilView

Le dépôt des candidatures est autorisé uniquement au semestre 1

du 21 octobre au 18 novembre 2026 (Cf.§ calendrier).

Le dossier de candidature comprendra :

- **Un formulaire de candidature** à compléter en ligne. Vous devrez notamment :
 - Indiquer le type d'activité réalisée, le domaine et la durée de votre engagement
 - Présenter brièvement la structure, vos motivations à effectuer cet engagement et les liens qui vous avez identifiés entre vos missions (dire lesquelles), votre parcours de formation et votre projet professionnel.
 Dans cette partie vous veillerez à argumenter en quoi les missions/activités réalisées complètent/nourrissent votre projet de formation et votre projet professionnel, et en quoi elles sont en lien avec les compétences visées dans le cycle de formation en psychologie dans lequel vous êtes inscrit·e (licence ou master)
- **Une attestation de la structure d'accueil**
- **un CV** d'une page maximum.
- Et toute autre pièce qu'il vous semblerait pertinent de joindre afin de faciliter l'étude de votre dossier par la commission

b) Recevabilité de la candidature

La candidature sera évaluée par une commission centrale à l'université, qui émettra un avis de recevabilité ou non au regard de la conformité des trois critères administratifs suivants :

- **La nature** des activités éligibles (Cf. page 1 et Tableau ci-après)
- **Le domaine** de l'engagement parmi les 8 thématiques suivantes : solidarité, santé, éducation, art et culture, environnement, citoyenneté, humanitaire, sport.

Ce deuxième critère vient contraindre le premier et rend irrecevable un certain nombre d'activités, par exemple une activité salariée dans le secteur du commerce en opposition à une activité salariée dans les domaines scientifiques, culturels ou encore éducatifs.

- **Les temporalités** :
 - Le volume horaire : **il ne devra pas être inférieur à trente heures**
 - La synchronicité avec le parcours d'études ; les missions prises en compte sont celles :
 - ayant été initiées avant l'entrée en études supérieures et poursuivies pendant le cursus,
 - réalisées pendant le cursus en études supérieures ou
 - effectuées sur l'année **n ou n-1**.

Attention : veillez à ce que l'avancement de votre engagement, à la date du dépôt du rapport, soit suffisant pour répondre aux critères de l'évaluation. Dans le cas contraire, il est préférable de reporter votre demande de validation à l'année suivante.

DOMAINES	EXEMPLES
Solidarité	Aide à la personne ; aide à domicile
Santé	Secrétaire pédagogique auprès d'étudiant·es en situation de handicap
Education	Service civique en établissement scolaire ; Bénévole en milieu carcéral
Art et Culture	Intervenant auprès d'un groupe de théâtre amateur
Environnement	Ambassadeur développement durable Unicaen
Citoyenneté	Bénévole au sein de l'association Unit'Secours ; Bénévole à l'Unicef
Humanitaire	Bénévole à la Croix Rouge
Sport	Service civique à l'UNSS

2) PHASE D'EVALUATION

L'engagement sera évalué par la commission de l'UFR de psychologie composée *a minima* d'une enseignante ou d'un enseignant représentant de la formation et/ou de l'UFR, et d'un personnel des services de l'université (EOI ou DEVE).

L'évaluation est réalisée sur la base de :

a) La rédaction d'un rapport dactylographié de 5 à 10 pages maximum.

Ce rapport ne devra pas être uniquement descriptif et il devra faire état d'une démarche réflexive sur les actions menées et les résultats obtenus afin de justifier des compétences, connaissances et aptitudes acquises. Il n'est pas attendu que vous développiez en quoi vos études ont alimenté votre engagement mais l'inverse : en quoi votre engagement vous a permis de comprendre, développer des compétences utiles à /en lien avec votre formation. Vous devrez illustrer votre analyse à partir d'activités précises, support à votre réflexion et qui donc l'argumente. Les compétences ciblées peuvent être transversales et/ou disciplinaires de votre parcours d'études en psychologie.

Le rapport comprendra :

- une introduction (où ? nom du référent ? nombre d'heures et périodicité ? justification du choix de l'engagement et objectif(s) visés)
- un développement incluant la présentation de la structure dans laquelle la mission a été effectuée, la ou les missions effectuées par l'étudiant·e ainsi que les compétences acquises (analyse réflexive) en lien avec le référentiel de la formation suivie (Cf. fiches RNCP en annexe).
- une conclusion sur l'expérience acquise et en quoi cet engagement a nourri le projet professionnel et de formation.

Le document sera organisé et présenté aux normes APA (paragraphes et pages numérotés ; interligne 1,5 ; type de police classique (ex. Arial, Times, Calibri), taille 12 ; texte justifié ; marges 2,5 cm) et utilisera le modèle de page de garde disponible dans l'espace eCampus dédié.

Le rapport devra être déposé sur eCampus dans l'espace « L'engagement étudiant – Licences et Masters » en respectant le calendrier défini par l'UFR de Psychologie (Cf. infra).
Les qualités rédactionnelles seront également appréciées lors de l'évaluation.

b) Une soutenance orale, comprenant un temps de présentation de 5 minutes avec un support diaporama et un temps de questions, au cours de laquelle l'étudiant·e devra présenter les activités réalisées en expliquant la façon dont elles lui ont concrètement permis d'acquérir les compétences identifiées (exemples de situations rencontrées …).
La qualité de la présentation et de l'expression orale seront également appréciées lors de l'évaluation.

3) LA PHASE DE VALORISATION

A l'issue de la soutenance et sur la base de l'ensemble des documents fournis, la commission UFR se prononcera sur la validation ou non des compétences, connaissances et aptitudes acquises au cours des activités réalisées et attribuera une note sur 20.

L'engagement étudiant est validé si la note est ≥ 10/20.

Une attestation de validation sera délivrée par l'UFR et les résultats de l'évaluation seront ensuite transmis au jury de diplôme pour l'attribution de points bonus.
Les points bonus seront calculés en fonction du nombre de points supérieurs à la moyenne obtenu, avec un maximum de 0,5 point.

- En licence, les points bonus s'ajoutent à la moyenne générale des UE transversales du semestre pair de l'année universitaire de la validation de l'engagement (UE10, UE20 ou UE30).
- En master, les points bonus s'ajoutent à la moyenne générale des UE du Bloc 1 du semestre pair de l'année universitaire de la validation de l'engagement (Semestre 2 ou Semestre 4).

RECONNAISSANCE ET VISIBILITE

In fine, l'étudiant·e ayant validé son engagement se verra attribuer un « **open badge** » délivré par le CEMU ; il devra y déposer son rapport et l'attestation de validation délivrée par la commission de l'UFR.



LE CALENDRIER 2026-2027

Pour la Licence et le Master

ACTIONS	ACTEURS	DATES
Dépôt du dossier de candidature sur eCandidat	Etudiant·es	**Entre 21 octobre et le 18 novembre 2026**
Etude des candidatures	Commission centrale	Le 07 décembre 2026
Retour des avis aux candidat·es	Commission centrale	Semaine du 07 décembre 2026
Dépôt du rapport dans l'espace eCampus	Etudiant·es	**Le 12 février 2027 avant 12h**
Soutenance orale et prononcé de décision	Commission UFR	**Du 25 Février au 26 mars 2027**

ANNEXES

- La fiche RNCP licence : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39023/
- La fiche RNCP master : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39025/)
- Le site établissement : https://www.unicaen.fr/formation/accompagnement-et-reussites-etudiantes/engagement-etudiant-et-si-vous-vous-engagez/